

VIVRE À VIGNOLS



Mot du Maire

Chères Vignolaises, chers Vignolais,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars 2026.

Depuis plusieurs semaines nous sommes pleinement engagés dans l'exercice de nos fonctions respectives. Chaque conseiller participe activement à plusieurs commissions avec pour objectif de mettre en oeuvre des actions durables au service de Vignols et de ses habitants. La composition des commissions est consultable sur le site web de la commune que nous vous invitons à visiter : www.vignols.com.

Cette première lettre d'infos a pour but de partager avec vous quelques actualités, mais également de vous convier le samedi 6 juin à la plantation de l'arbre des élus à partir de 19h à la salle polyvalente. Cet événement sera suivi d'un apéritif dinatoire organisé et offert par le nouveau conseil municipal.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Alexandra Doussaud
Maire de Vignols

INVITATION

**Samedi 6 juin 2026
à 19h00**

Plantation de l'arbre des
élus et apéritif dînatoire



Les élus du nouveau conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à un apéritif dinatoire afin de fêter leur élection avec vous.

A cette occasion un arbre sera également planté à la salle polyvalente, symbole de leur engagement.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !



Aide aux devoirs

Depuis 9 ans, une "aide aux devoirs" a été mise en place par la municipalité, dans le cadre de la garderie, de 17h à 18h. Des bénévoles se relaient en trinôme le lundi et le jeudi. Cette aide apporte un soutien rassurant et bénéfique aux enfants et aux parents, qui, après leur journée de travail, ont parfois peu de temps à consacrer aux devoirs. C'est également un moment d'échanges et de dialogues, autour d'une histoire, d'un jeu de société.

Merci à Brigitte, Christiane, Evelyne, Isabelle, Martine, Sylvie et Régis, actuellement bénévoles, pour leur engagement auprès des enfants, leur disponibilité, dynamisme et savoir faire.

Si vous avez un peu de temps libre et souhaitez vous investir auprès des enfants, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 05 55 25 81 99.

Une aide aux devoirs pourrait ainsi être ajoutée le mardi.



La municipalité met en lumière les entreprises, professionnels et artistes

La municipalité vous invite à participer à la création d'un répertoire local en nous transmettant votre carte de visite (le nom de l'entreprise et type de profession, adresse, numéro de téléphone, site internet si pas de carte de visite). Que vous soyez artisan, commerçant, entrepreneur, profession libérale ou artiste, votre activité compte pour le dynamisme de notre commune.

Déposez votre carte à la mairie ou envoyez la par email (photo ou scan) à : info@vignols.com avant le 31 mai 2026.



Devenir référent de quartier : un engagement utile

Le conseil municipal vous propose de devenir référent de quartier pour notre commune. Votre rôle est d'être un interlocuteur de proximité, à l'écoute des habitants, permettant de faire remonter les besoins, les idées et les préoccupations de chacun. Vous contribuez également à améliorer la communication et à renforcer la cohésion entre les habitants et la municipalité.

Si vous êtes intéressé(e) par cet engagement ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, nous vous invitons à contacter la mairie au 05 55 25 81 99.

Ensemble, continuons à faire vivre Vignols de manière participative et conviviale.

Une campagne de stérilisation des chats errants aura lieu en avril, encadrée et financée par 30 millions d'amis.

Michelle et Sylvia, bénévoles, vont trapper, faire stériliser et identifier les chats au nom de la Fondation, puis les relâcher sur les lieux de nourrissage.

Nous rappelons aux propriétaires que l'identification et la stérilisation sont obligatoires.

Le non respect est soumis à une amende.

Les bénévoles sont à votre écoute.

